

**Après l'UNSA police,  
Après le syndicat indépendant des stewards et hôtesses,  
Le syndicat majoritaire des lycées techniques  
se rapproche de Force Ouvrière!**

**Enseignement, lycées professionnels :  
Vers un rapprochement Snetaa-eil et FO**

**Le Snetaa-eil, syndicat d'enseignants majoritaire dans les lycées professionnels, a opéré mercredi un rapprochement avec la fédération FO** de l'enseignement, en publiant pour la première fois un communiqué commun contre les projets de réforme des corps des enseignants.

"Le contact pris à cette occasion conduira (à terme) à ce que le Snetaa-eil rejoigne Force Ouvrière" tous deux étant "très attachés à l'existence de corps particuliers de fonctionnaires d'Etat", a déclaré à l'AFP le secrétaire-général de la Fédération de l'Education de FO, Hubert Raguin.

"On se tourne vers des gens qui ont des approches communes" a indiqué Christian Lage, secrétaire général du Snetaa-eil, qui a cependant aussi "contacté d'autres organisations" et précisé que ses adhérents devront voter sur toute éventuelle fusion.

"Les deux fédérations considèrent que seule la défense des statuts des corps nationaux permet la défense de la place et de la mission de tous les enseignants de toute catégorie", affirme le communiqué commun.

"Elles revendiquent le recrutement massif par concours nationaux des enseignants nécessaires au fonctionnement du service public" et "l'abandon de la réforme de la maîtrise, qui est la négation de cette exigence", ajoute le texte.

"On s'inquiète d'autant plus qu'un syndicat du second degré avait déclaré au moment de la +maîtrise+ que celle-ci est un moyen d'aller vers le corps unique" des enseignants, a indiqué à l'AFP Christian Lage.

La "maîtrise" prévoit de recruter les enseignants des écoles, collèges et lycées au niveau du Master 2 (bac+5).

Dans ce contexte, les projets de réforme de la représentativité des syndicats risquent de "déboucher sur un chamboulement de toute l'organisation de la Fonction publique", a observé Hubert Raguin.

Les sénateurs ont décidé à l'été 2008 de maintenir les mécanismes de représentativité syndicale dans la Fonction publique dans l'attente d'un projet de loi, qui pourrait être présenté à "la fin de l'automne", selon M. Lage.

Le Snetaa-eil avait quitté la FEN en 1992, puis la FSU en 2002, à chaque fois "parce qu'on lui demandait de renoncer à sa spécificité", a rappelé Hubert Raguin.

**Le cheminot syndicaliste  
de la région de Paris Nord**



**En avant les revendications !**

Bulletin  
Sept 2009

## **Rentrée, chronique d'une catastrophe annoncée !**

Tout est lié, en effet qui peut croire un seul instant :

- que c'est le virus de la grippe H1 N1 qui va disloquer la rentrée scolaire ? N'est ce pas plutôt la suppression de milliers de postes dans l'éducation nationale qui détruit l'école ?
- que c'est la simple propagation d'un virus grippal qui met en danger les milliers d'êtres humains plutôt que la fermeture de milliers de lits ?
- que pour répondre aux attentes des usagers il faille filialiser Eurostar plutôt que de le laisser dans l'entreprise SNCF ?
- que la crise est derrière nous alors que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter et que les entreprises continuent à licencier et à dégraisser.
- que la loi sur la représentativité allait aider les cheminots à ce que les accords, dit majoritaires, empêchent des accords salariaux au rabais tel que celui signé par la seule UNSA laquelle est loin de représenter les 30% requis !
- que toujours cette loi scélérate est une garantie pour les salariés alors que 6 militants syndicaux de l'usine Continental ont été condamnés le 1<sup>er</sup> septembre par le tribunal de Compiègne à 6 mois de prison avec sursis.
- que la sécurité sociale sera sauvée par une augmentation de 16 à 20 € du forfait hospitalier (instauré par le gouvernement PS/PCF de l'époque) alors que les exonérations patronales continuent.
- que c'est par des «actions» type 7 octobre que l'on fera reculer ce gouvernement, alors que c'est une grève interprofessionnelle dans l'unité qui est nécessaire comme le propose Force Ouvrière.
- Que c'est en excluant la deuxième OS des responsabilités au CE de Paris Nord, les 23% de votant pour FO, que l'on améliorera la vie des cheminots ? D'ailleurs nous avons assumé comme à notre habitude notre mandat lors des départs et retours colos.
- Que c'est en instaurant une taxe carbone, dont le rapport a été remis au gouvernement Sarkozy par le très « socialiste » Michel Rocard, qui préconise de pomper encore plus les ménages modestes, n'est-ce pas plutôt aux grands groupes industriels à payer ?

Dans cette situation, certes difficile, les salariés, les cheminots, recherchent les voies de l'unité car ils savent que c'est le seul moyen d'arracher leurs revendications.

L'Union Régionale des Cheminots de Paris Nord les y aidera.

Le syndicat majoritaire chez les enseignants des lycées professionnels ne s'y est pas trompé en décidant de rejoindre FORCE OUVRIERE, après l'UNSA Police qui a fait le même choix, voilà qui laisse augurer de belles perspectives pour le syndicalisme libre indépendant et confédéré. C'est un peu l'histoire de l'arroseur arrosé....

François Grasa  
Secrétaire Général

**Union Régionale Force Ouvrière des cheminots de Paris Nord**

185 rue du Fg St Denis - 75010 PARIS

✉ [urfopn@wanadoo.fr](mailto:urfopn@wanadoo.fr)

☎ 01 55 31 51 60

☎ 01 55 31 54 91

🌐 [www.focheminotsparisnord.com](http://www.focheminotsparisnord.com)

ou 215 160

ou 215 491





## M. Aubert à la SNCF : Prémices au tsunami social !

**Un proche de Jacques Chérèque (père de François Chérèque secrétaire de la CFDT) nommé monsieur social à la SNCF ça promet...**

À 66 ans, **Monsieur Jean-Pierre Aubert connaît la musique !** Ce haut fonctionnaire, surnommé « *Monsieur restructurations* », n'est jamais porteur de bonnes nouvelles lorsqu'il est chargé de mission pour une entreprise !

**Monsieur Aubert**, a travaillé avec Jacques Chérèque, le père François (CFDT) à la reconversion du bassin lorrain après la faillite de la sidérurgie ! Il s'est aussi occupé du dossier Chausson à Creil...

Sous couvert de l'Élysée, M. Aubert est, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, nommé délégué à l'évolution des métiers et de l'emploi à la SNCF. **Il devra mettre en œuvre une nouvelle politique de l'emploi et des compétences dans la totalité du Groupe SNCF.**

Personne n'est dupe à la SNCF ! **Cette nomination intervient à quelques semaines de la réorganisation du Fret dont les premiers échos nous font craindre la suppression de milliers d'emplois.**

Face à ce tsunami social sans précédent à la SNCF, la Direction, avec l'appui du gouvernement, a décidé de favoriser les passerelles entre les entreprises du groupe de façon à absorber l'excédent en effectif généré par une filialisation partielle de Fret SNCF.

En relevant cette gageure, le Président de la SNCF démontrerait que la SNCF peut se restructurer en douceur... **Cela pourrait donner des idées aux libéraux qui prônent le transfert de certaines régions TER sous l'égide d'opérateurs privés.**

**La Fédération Force Ouvrière des Cheminots attend les propositions de l'entreprise sur l'avenir de Fret SNCF et les éventuelles propositions de reclassement du personnel qui reste au centre des préoccupations de notre Fédération.**

## LE SERVICE MEDICAL SNCF dans le collimateur !

Suite à l'intervention irresponsable de SUD-RAIL et de la FGRCF, le gouvernement s'est appuyé sur l'arrêt du Conseil d'Etat du 29 octobre 2008 pour préparer un décret modifiant le règlement de prévoyance.

Morceaux choisis d'un courrier du Directeur des services de transport ....

*« .... il est apparu nécessaire de **mettre fin au cumul des fonctions du service médical de la SNCF** qui remplit à la fois celles de médecine du travail, de médecine d'aptitude aux fonctions de sécurité ... de médecine de soins et de médecine chargée de prononcer les mises à la réforme prévues par le Statut »*

*« **Le service de médecine de la SNCF devrait notamment abandonner sa fonction de médecine de soins, quel que soit l'attachement des cheminots à cette fonction** »*

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, la périodicité des examens de médecine du travail est passé à 2 ans, pour tous les agents non soumis à une fonction de sécurité ou à une surveillance médicale renforcée.

A partir du 4<sup>o</sup> trimestre 2009, Paris gare de Lyon et Lyon vont « expérimenter » la séparation de la médecine du travail et de la médecine d'aptitude sécurité.

**Si nous n'y prenons pas garde  
un recul social important se prépare, menaçant:**

- Les cabinets médicaux SNCF, régionaux et d'établissement
- Une médecine de travail SNCF bien au courant des conditions de travail particulières à nos métiers et donc bien utile en cas de reclassements, d'aménagement de postes ...
- Une médecine d'aptitude intégrée à la SNCF, garantie de Sécurité.
- Une médecine de soins qui a fait ses preuves depuis bien longtemps.

La Fédération FO des cheminots ne peut que réagir fermement devant ce démantèlement annoncé.

Dès à présent, elle sollicite la Direction des Affaires Sociales et Médicales afin de connaître les intentions de la Direction. Les conséquences humaines seraient en effet considérables.

**FORCE OUVRIERE n'acceptera pas que l'on joue avec la santé des cheminots et les emplois des personnels médicaux.**